

L'annonce de la suppression du Régional à Pétanque « Le Bourbonnais » du 1er mai en a surpris beaucoup mais les décideurs Thielois sont convaincus d'avoir pris la bonne décision même si elle n'a pas été facile à envisager.

« Dommage », l'avis est unanime de l'extérieur à commencer par les représentants du comité départemental mais aussi et surtout du côté des joueurs.

Il faut dire que le Régional, lancé en 2010 sur des bases correctes (123 doublettes de moyenne sur les 4 premiers exercices) est ensuite monté en puissance ces 3 dernières saisons avec une médiane à 177 équipes et un record de 184 doublettes en 2015, plaçant ce Régional en 2ème position de la ligue d'Auvergne derrière St Germain Lembron -63- (plus de 220 doublettes chaque saison).

Plusieurs raisons expliquent cette décision entérinée par le nouveau bureau (6 décembre dernier) mais la réflexion était murie depuis déjà longtemps.

La diminution des recettes liés au sponsoring, tant au niveau des partenaires privés que du côté des collectivités, aura été l'élément déclencheur, mais pas seulement.

Cette épreuve qui s'était déroulée jusqu'à son terme lors des 5 premières éditions (finales jouées en présence des principaux sponsors dont le donateur des Challenges) a été arrêté dès les 1/4 de finale le 1er mai dernier (3 parties non jouées, seuls les Montluçonnais des Marais David Laleuf et Jimmy Reinard ayant gagné sur le terrain leur ticket pour le dernier carré !....)

Dommage, car le plateau était exceptionnel (le plus relevé des 7 éditions) et le public encore présent aurait pu assister à des confrontations de haut niveau.

Si les conditions météo de 2015 (pluie incessante toute la journée) pouvaient expliquer l'arrêt des compétiteurs (trempés et transis de froid) en 1/2 finale, rien de tout cela en 2016 même si le temps était un peu frisquet.

Mais Thiel n'est pas une exception et d'autres concours de ce type ont connu ou connaîtront la même finalité : c'est bien regrettable, mais chacun sait que les organisateurs n'ont guère de parade.

Faute de place et de moyens financiers et matériels suffisants, impossible de monter à l'étage supérieur, celui du National.

Il restait à trouver une nouvelle formule dont voici les grandes lignes avec le **1er trophée des Clubs « Le Bourbonnais » qui se déroulera le lundi 1er mai 2017.**

L'idée est de développer l'esprit « club » avec un concours à 64 formations (homogènes) de 4 joueurs – 2 doublettes- et favoriser la convivialité, chaque équipe étant assurée de disputer 7 parties primées (temps limité à 50 mm), tous les participant déjeunant ensemble à midi : ambiance assurée.

Le Déroulement du concours

- Pour la 1ère édition, le club organisateur accepte la participation de 3 formations (maximum) d'un même club (formations strictement homogènes)

- Les 64 formations seront réparties en 8 groupes, chacune d'elle formant 2 doublettes (a et b) qui seront opposées aux 7 autres équipes de leur groupe (parties de 50 mm)
- La victoire de chaque doublette donne 3 points (à la formation) + 1 point de bonus si victoire avant fin du temps (ou à 13) – match nul = 2 points et défaite = 1 point.
- A l'issue des 7 parties, les 8 premiers de chaque poule (classés de 1 à 8) disputeront les 1/4 de finale du concours « A » suivant ordre pré établi : 1 c 8 – 2 c 7 – 3 c 6 et 4 c 5, idem pour les 8 seconds (concours « B ») et les troisièmes (concours C)
- Toutes les parties de groupes seront primées (5 €), en cas de match nul dans l'une des 2 rencontres, la confrontation gagnante sera déterminante pour l'attribution des 10 € - en cas de 2 matchs nuls (dans la rencontre) chaque formation recevra 5 €
- Les parties finales (1/4, 1/2 et finale) ne seront pas primées, les indemnités prévues revenant intégralement à la formation vainqueur.
- **Les indemnités : 3 555 €**
Parties de groupes (448) : 2 240 €
A : 1/4 de finale = 80 € - 1/2 finale = 100 € - Finale = 150 € + trophée (à remporter 3 fois)
B : 1/4 de finale = 45 € - 1/2 finale = 60 € - Finale = 75 €
C : 1/4 de finale = 30 € - 1/2 finale = 45 € - Finale = 60 €
- **Frais de participation = 80 €** par formation comprenant engagement 5 € /joueur, repas de midi et café de bienvenue
- Début du concours à 8 h (4 parties le matin) – coupure de midi 12h30 / 14 h30
Reprise 14h30 – fin des parties de groupes vers 17h45
1/4 de finales (A-B-C) : 18 h - 1/2 finales : 19h Finales : 20 h
- **Engagements** : inscriptions à envoyer à l'adresse suivante dès le 15 décembre avec impérativement chèque de règlement = 80 € (ordre Pétanque Thieloise) :

Hervé GIRARD – 10 Route de Dompierre – 03230 Thiel sur Acolin
Renseignements : **06 24 03 70 22**